

« Le site mérite de devenir un musée départemental ou régional ! »

Sélectionnés parmi les sites et monuments en péril retenus par la Mission Patrimoine dans le cadre du Loto du patrimoine 2025 (lire ci-dessus), la rotonde ferroviaire de Longueville et son Musée vivant du chemin de fer accueillent chaque année près de 7 000 visiteurs. Ils viennent y découvrir un pan de l'histoire du chemin de fer français, mais surtout 14 locomotives historiques et une centaine de wagons et voitures d'époque admirablement conservés grâce au travail des bénévoles de l'Association de jeunes pour l'entretien et la conservation des trains d'autrefois (Ajecta).

« Cette sélection au Loto du patrimoine est très positive pour l'avenir du site, on est satisfait, même si on attend de voir ce que ça nous rapportera, se réjouit Guillaume Grison, président de l'association fondée en 1968. Ce qui est sûr, c'est qu'on en aura besoin, car les travaux représentent quatre tranches d'un investissement total d'1,4 million d'euros, alors même que l'association connaît de grosses difficultés à financer l'ensemble des restaurations, à une époque



Guillaume Grison, président de l'Ajecta MB/RSM77

où les subventions sont de plus en plus difficiles à obtenir. »

Preuve en est, la structure a dû vendre cet été une voiture-citerne anglaise pour alléger ses frais, signe d'une santé financière fragile.

« On arrive à la croisée des chemins »

Du côté de la municipalité de Longueville, on milite donc depuis plusieurs années pour que

le site change d'envergure, avec l'aide des collectivités : « L'avenir du musée, de sa rotonde et de l'Ajecta est important pour la commune, mais surtout au-delà, estime Philippe Fortin, maire de la ville. Le fait que la rotonde soit retenue par la Mission Patrimoine le prouve. Je plaide d'ailleurs depuis plusieurs années pour que le site devienne un musée départemental ou régional ! L'Ajecta fait un

travail remarquable et possède un matériel incroyable, mais pérenniser un site pareil demande davantage de moyens. »

« C'est effectivement une solution qui serait nécessaire, car on arrive à la croisée des chemins », abonde Guillaume Grison, qui chouchoute avec ses bénévoles « une collection énorme et complexe » de machines hébergées au sein d'un site loué auprès de SNCF Réseaux, par l'intermédiaire d'une convention de dix ans renouvelée en 2022.

« C'est comme une maison pour laquelle les coups de pinceau ne suffisent plus. Il s'agit désormais d'effectuer des travaux d'envergure, conclut-il. Nous sommes en 2025 et pas un seul bout de bois n'a encore été remis sur la charpente, faute de financements suffisants... La Fondation du Patrimoine va nous aider, mais à long terme, mis à part être repris par une grande structure, je ne vois pas comment nous pourrions envisager sereinement l'avenir. »

● M.B.

PRATIQUE. Tirages, grattages : comment jouer ?



Les tickets à gratter sont en vente depuis le 1^{er} septembre

Archives - Jean-Paul Barbier

Depuis 2018, septembre est le mois du Loto du patrimoine. « Décliné en trois versions, le ticket est construit autour de six jeux et d'un jeu bonus, et met en avant les 18 sites emblématiques des régions sélectionnés par la Mission Patrimoine en 2025 », explique un communiqué transmis à *La République de Seine-et-Marne*.

Huit tirages Loto organisés

Vendu 15 euros, il permet aux joueurs de remporter jusqu'à 1,5 million d'euros. Le montant du prélèvement sur les mises revenant norma-

lement à l'État, soit 1,83 euro par ticket acheté, sera reversé à la Fondation du patrimoine.

Ce n'est pas tout : du 8 au 22 septembre, il y aura huit tirages Loto dédiés. Les 8, 10, 13, 15, 17, 20, et 22 septembre, les joueurs auront la possibilité de participer à un tirage Loto, dont le jackpot s'élèvera à 2 millions d'euros minimum. « 0,54 euro sera reversé par l'État à la Fondation du patrimoine pour chaque grille de 2,20 euros jouée, et 0,73 euro pour chaque grille de 3 euros jouée dans le cadre du Super Loto », conclut la Fondation du patrimoine.